

# NE LAISSEZ PAS TOMBER VOS CEREALES !

## UN RISQUE DE VERSE IMPORTANT

Les bonnes conditions à l'automne puis un hiver particulièrement doux ont favorisé non seulement de bonnes levées mais aussi le tallage (une à 2 talles supplémentaires par rapport à une année "normale"). Le risque d'étiollement est donc important. Il faut ajouter à cela des conditions favorables à la minéralisation.

## DES POTENTIELS PROMETTEURS

Le contexte marché doit inciter d'autant plus à préserver au mieux tous les quintaux pour viser la meilleure rentabilité de ses céréales.

## DES DEGATS A NE PAS OUBLIER

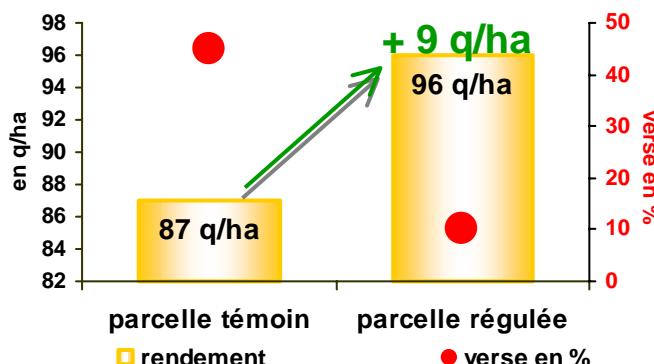
La verse a pour conséquence :

- la chute de rendement
- la chute de la qualité (PS, qualité sanitaire)
- du temps et des frais de récolte et séchage

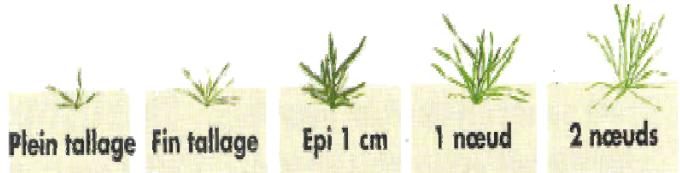
## AVANTAGE AUX INTERVENTIONS PRECOCES

Masse foliaire importante, céréales en avance, ... une intervention précoce, avec un régulateur souple et régulier sera gagnante.

Intérêt de la régulation en présence de verse (résultats de 27 essais BASF)



# MONDIUM



**MONDIUM**  
2,5 l/ha

## SIMPLICITE & SOUPLESSE

- Longue période d'utilisation possible (mi-tallage à 1 nœud)
- Efficacité régulière et peu dépendante des conditions climatiques

Températures minimales requises		
Jour du traitement		Dans les 3 jours suivants
Mini enregistré > à	Température requise > à	T <sup>o</sup> moyenne requise
- 1°C	+ 6°C	+ 8°C

Appliquer sur des céréales en bonne santé, Eviter les situations de fortes amplitudes thermiques. Eviter de traiter au-dessus de 20°C.

## RAISONNEZ DES MAINTENANT LA REGULATION DE VOTRE BLE AVEC MONDIUM

### Qu'est-ce que MONDIUM®?

- Autorisation de vente n° 9600392
- Composition : imazaquin 0,8 g/l + chlorméquat chlorure 368 g/l + 28 g/l chlorure de choline
- Formulation : SL
- Usages et doses autorisées : limitation de la croissance des organes aériens du blé tendre d'hiver à 2,5 l/ha
- Classement toxicologique : Xn, Aqua, R22
- Distance par rapport au point d'eau - ZNT : 5 mètres (cf arrêté du 21/9/2006)
- Délai de rentrée : 6 heures (cf arrêté du 21/9/2006)

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur : [www.bASF-agro.fr](http://www.bASF-agro.fr)

N°Azur 0 810 02 30 33

Prix Appel Local

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**